

CARRIERE MILITAIRE DU CHEF DE BATAILLON HONORAIRE PAUL SAINTOT

ETAT DES SERVICES MILITAIRES

MILITAIRE DU RANG

Entré en service au 26^{ième} RI comme appelé du contingent le 18/10/1951
Nommé caporal le 1/04/1952
Nommé caporal-chef le 16/06/1952

SOUS-OFFICIER

Nommé sergent PDL le 16/10/1952
Engagé volontaire pour 2 ans au 26^{ième} RI pour servir en extrême orient
Obtient le CAT n°2 de secrétaire-comptable le 21/07/1952
Est nommé sergent ADL le 15/03/1954
Embarque à Marseille pour SAÏGON le 16/05/1953
Affecté à la 3^{ième} compagnie du 1/6^{ième} RIC le 19/06/1953
Puis à la C.C.B du 1/6^{ième} RIC le 15/10/1954
Rengagé pour deux ans le 15/04/1955
Affecté à la C.C.B.S du 1/24 RTS le 15/04/1955
Embarque à HAÏPHONG pour un retour en France le 13/05/1955
Affecté au CIR de Verdun le 20/07/1955
Obtient le CIA le 08/05/1956
Nommé sergent-chef le 31/07/1956
Rengagé pour deux ans le 15/04/1957
Affecté au 60^{ième} RI (Tunisie) le 14/05/1957
Embarque à Marseille pour TUNIS le 17/06/1957
Rejoint le 1^{er} bataillon du 6^{ième} RI en Algérie
Rengagé pour deux ans pour le 6^{ième} RI le 15/04/1958
Nommé au grade de sergent-major le 01/01/1959
Admis dans le cadre des sous-officiers de carrière le 01/11/1959
Affecté à la SAS de Laperine puis au CSQ le 23/09/1959
Obtient le BA1 le 11/11/1959
Embarque à Marseille retour en France le 07/01/1960
Muté au CIR N°1 de VERDUN le 25/01/1960
Nommé Adjudant le 01/01/1960
Obtient le brevet d'arme 2^{ième} degré le 01/10/1960
Affecté à la 7^{ième} Cie du 151^{ième} RI le 20/07/1961
Embarque à Marseille pour BÔNE en Algérie le 01/09/1961
Embarque à BÔNE pour Marseille le 14/12/1962
Promu adjudant-chef le 01/10/1963
Médaille militaire lui est conférée le 31/12/1963
Obtient le brevet du 1^{er} degré de comptable de corps de troupe le 01/06/1964
Obtient le BS 2^{ième} degré de comptable de corps de troupe le 01/05/1964

OFFICIER

Nommé au grade de sous-lieutenant d'active le 01/01/1967
Affecté à la 416^{ième} Cie de QG à METZ le 02/05/1968
Promu Lieutenant le 01/01/1969
Affecté au 416^{ième} bataillon de commandement et de soutien à MERCY le 01/09/1970
Promu capitaine le 01/01/1975
Affecté au GMR 6 puis à l'EM 6^{ième} Région militaire le 09/05/1975
Rejoint le 151^{ième} RI à MOULINS LES METZ le 01/08/1977
Nommé dans le corps des officiers des armes de l'armée de terre le 01/04/1977
Commande la Cie de cdt et des services du 151^{ième} RI du 19/08/1977 au 21/08/1979
Rejoint le PSM du 1er CA-6^{ième} RM à METZ le 03/09/1979
Obtient le diplôme de qualification militaire le 01/01/1981
Promu au grade de chef de bataillon à/c du 01/10/1981
Pensionné temporaire au taux de 40% du 10/12/1981 au 09/12/1984
Placé en position de retraite par limite d'âge et rayé des contrôles le 16/05/1985

RESERVE

Affecté à l'EM de la 61^{ième} DMT à NANCY le 16/05/1985
Admis dans la spécialité Protection Sécurité Défense à/c du 13/08/1985
Affecté pour administration à l'EM de la 6^{ième} Région militaire le 06/05/1985
Rayé des cadres de réserve et admis à l'honorariat à/c du 01/04/1987.

CAMPAGNES

INDOCHINE du 11/06/1953 au 13/05/1955 et du 04/06/1955 au 03/09/1955
ALGERIE du 11/07/1957 au 07/01/1960 et du 03/09/1961 au 13/12/1962

BLESSURES

Blessé aux jambes et à la tête par mines à DINH-SON le 06/10/1953
CCV INDOCHINE du 30/06/1962

DECORATIONS

Chevalier de la légion d'honneur le 29/08/1982
Chevalier dans l'ordre du mérite le 23/12/1973
Médaille militaire le 31/12/1963
Médaille de guerre des TOE (étoile argent)
Croix de la valeur militaire (étoile bronze)
Médaille commémorative campagne INDOCHINE à/c du 11/06/1953
Médaille coloniale agrafe « Extrême Orient »
Médaille commémorative « opérations de sécurité et de maintien de l'ordre »
TUNISIE à/c du 18/09/1957 et ALGERIE à/c du 11/10/1957
Croix du combattant

CITATIONS

A l'ordre du Régiment :

«sous-officier courageux s'est distingué dans la pose et la relève de mines...le 05/10/1953 a été blessé au cours d'une mission de liaison avec le poste de DINH-SON (Nord Vietnam) »

(citation avec attribution de la croix de guerre TOE avec étoile de bronze)

A l'ordre de la Division :

« s'est révélé par son calme, son courage et son énergie... le 18/08/1959 en grande Kabylie a participé à la destruction d'un élément rebelle et permis la récupération d'un fusil de chasse... »

« le 09/09/1959 dans le secteur d'Aumale s'est particulièrement fait remarquer au cours d'une opération contre un commando rebelle ... »

(citation avec attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent).

LETTRE DE FELICITATION

du Gal d'ASTORG cdt la XVI^{ième} Brigade mécanisée(25/02/1974) :

« félicite le lieutenant SAINTOT du 416^{ième} bataillon de cdt et de soutienofficier d'un tempérament exceptionnel et d'une efficacité constante s'est distingué ... »

TEMOIGNAGE DE SATISFACTION

du GCA FLEURY cdt la RMD NE et la CMD de METZ (14/12/1998) :

« Après une carrière exemplaire dans l'armée d'active, le chef de bataillon Paul SAINTOT s'est consacré à, l'encadrement des réserves, puis au monde associatif militaire. Membre du comité du groupement de la Moselle de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR), il se dévoue sans relâche pour maintenir la solidarité au sein de la famille militaire, il porte un intérêt tout particulier aux officiers retraités et aux veuves en difficulté.

Unanimement connu et respecté pour son action, il fait honneur au corps des officiers ».



HOMMAGE DE LA FRATERNELLE MILITAIRE

à son Président d'honneur le CBA(H) PAUL SAINTOT

FONCTIONS TENUES :

Paul SAINTOT adhère à la Fraternelle Militaire en 1967.
Il devient le secrétaire de la section Lorraine de 1988 à 1993.
Puis président de la section régionale de 1994 à 1997.
Il assure la présidence nationale de 1997 à 2000.
Est distingué « Président d'honneur » de la Fraternelle Militaire en 2000.

ACTIONS MENEES :

Depuis son adhésion à la Fraternelle Militaire, le chef de bataillon Paul SAINTOT s'est totalement investi dans son fonctionnement et son développement au service de ses camarades et de leurs conjoints.

La Fraternelle Militaire se souviendra qu'il en a assuré sa survie à un moment où elle a failli se fondre dans l'Épaulette. A ce titre, il en sera reconnu comme un grand Président qui a su lui donner un second souffle après cet épisode douloureux.

Conseiller précieux de ses successeurs, grâce à son réseau relationnel, il a contribué à promouvoir la Fraternelle Militaire au sein des institutions civiles et militaires.

Homme d'engagement et d'action, le chef de bataillon SAINTOT s'est non seulement pleinement investi dans la Fraternelle Militaire mais également au sein de plusieurs associations messines (ANOCR, Anciens d'Indochine, amicales des Anciens du 151^{ème} RI...) dans lesquelles il a tenu des fonctions de responsabilités (président, vice-président, secrétaire, trésorier...) comme en témoigne les nombreux témoignages de reconnaissance qui lui ont été rendu lors de ses obsèques.

Le chef de bataillon honoraire Paul SAINTOT a contribué à maintenir des liens étroits avec la communauté militaire locale dont il était très apprécié.

Tout au long de son parcours à la Fraternelle Militaire, il a porté une attention particulière aux « Anciens » en leur apportant un soutien de tous les instants. Il n'a jamais ménagé sa peine et son temps pour leur apporter du réconfort au cours des fréquentes visites qu'il leur a rendu et notamment dans les maisons de retraite et les hôpitaux.

Camarade sympathique et fidèle en amitié, au caractère affirmé mais toujours positif, agréable et désintéressé, toujours prêt à rendre service, il sera regretté de tous.

NECROLOGIE

Paul SAINTOT est décédé à l'hôpital de Metz-Mercy le 1^{er} mai 2021 à la veille de ses 90 ans. La Fraternelle Militaire s'associe pleinement à l'hommage qui lui a été rendu lors de ses obsèques le 7 juin 2021 à MARLY. Le texte de cet hommage est joint ci-après.

HOMMAGE A PAUL SAINTOT

Rendu par son ami André DIDON

Chère Annick, Cher Jean-Pierre, chers famille, amis et représentants
d'associations,

Nous sommes réunis, malgré les contraintes sanitaires du moment, pour accompagner Paul qui s'en est allé, en toute discrétion, ce samedi 1er Mai. A 15 jours près il aurait atteint l'âge respectable de 90 ans. Mais, Là Haut, quelqu'un en a décidé autrement, dans le respect et en cohérence avec les profondes convictions religieuses de Paul. Merci à toutes et tous d'être venus entourer Annick et son époux en ces pénibles moments.

Simplicité, sens du service, empathie, dévouement, voici quelques uns des qualificatifs qui viennent immédiatement à l'esprit pour te qualifier, te décrire ou simplement parler de toi, mon cher Paul.

Altruisme, aide adhésion, voici des actions que tu as répétées à l'envi et, très nombreux sont ceux qui, présents ou absents aujourd'hui, ont pu profiter de ta gentillesse et de ton attention aux autres. Cette église ne suffirait pas à les accueillir. Mais, au-delà de ces qualités foncières particulièrement sollicitées depuis ton admission à la retraite dans les années 80, ta vie a été principalement marquée par une

Inclinaison : unique ou presque mais jamais remise en cause pour cette femme que tu as chérie depuis votre première rencontre, Jeannine. Après de nombreuses années d'une vie commune heureuse, elle est partie voici 5 ans. Toujours discret tu lui as rendu visite chaque jour depuis, fleurissant quotidiennement cet endroit où tu vas maintenant la rejoindre, votre nouvelle et dernière demeure commune. En effet ta « deuxième » inclinaison forte, fut pour ton métier, celui des Armes et plus particulièrement pour cette reine des batailles que l'on nomme Infanterie. Voici bien la seule « rivale » qui aurait pu faire de l'ombre à ton épouse.

C'est dès les années 50 que tu as rejoint nos Armées pour t'y épanouir et effectuer une carrière exemplaire, portant avec fierté et rigueur souriante tous les grades, du simple soldat au chef de Bataillon.

Paul sera successivement engagé en Indochine puis en Algérie. Ces théâtres

d'opérations lui permettront d'exprimer toutes ses belles dispositions et qualités militaires ainsi qu'en attestent les prestigieuses décorations qui ornent le coussin devant vous. Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Ordre National du Mérite ne sont que quelques uns des nombreux rubans d'une très belle barrette de décorations, témoins d'une carrière opérationnelle exemplaire.

Nous ne pouvons manquer d'évoquer également cette période, en fin de carrière, où tu as servi, toujours avec humilité, certains de nos grands chefs militaires de l'époque, occupant avec brio le poste sensible d'Aide de camp de plusieurs généraux gouverneur, tant à METZ qu'à STRASBOURG.

Tu n'as eu de cesse, dès la retraite arrivée, que de rejoindre et pour t'y engager avec ferveur, un grand nombre d'Associations dont certains emblèmes sont présents aujourd'hui à nos cotés. Qu'ils en soient remerciés. Là encore, tu ne t'es pas contenté d'être un simple « membre adhérent », recherchant systématiquement des responsabilités au sein de chacune d'entre elles. Quelle chance que de compter Paul SAINTOT dans ses rangs ; affable, toujours disponible, fin connaisseur de ses dossiers, conseiller avisé et toujours discret. Je ne cite ici que quelques une des ces associations : Légion d'honneur, Médailles militaires, Fraternelle Militaire, ANAI, ANOCR, Groupement des Associations Militaires de la Moselle, Amicale des Anciens du 15.1,..... ; partout, Paul, ton dévouement et ta fidélité ont fait l'unanimité.

Organisateur hors pair, tu as ainsi, toute ta vie durant, continuer à penser, réfléchir et organiser toutes tes actions, qu'elles aient trait à votre chère famille, à votre fille unique, à tes amis, à tes engagements ou même à tes convictions personnelles.

Tu nous quittes aujourd'hui, au terme d'une belle vie, bien menée et émaillée de tant de belles rencontres. Là où tu vas, nul doute que tu sois attendu et accueilli comme tu le mérites. Enfin, je ne résiste pas à dire cette citation de Léonard de Vinci et qui me semble avoir été écrite à ton intention :

Ainsi qu'une journée bien remplie donne un doux dormir, ainsi une vie bien employée donne un doux mourir.

Annick tu peux être fière de tes parents et toi, Paul, tu vas nous manquer.

Adieu.



LA FRATERNELLE MILITAIRE

RECONNAISSANTE